



**HAL**  
open science

# Circuits courts : partager les responsabilités entre agriculteurs et consommateurs sur des objectifs collectifs de bien commun

Sophie Dubuisson-Quellier

## ► To cite this version:

Sophie Dubuisson-Quellier. Circuits courts : partager les responsabilités entre agriculteurs et consommateurs sur des objectifs collectifs de bien commun. Déméter, 2009, pp.87 - 112. hal-02456420

**HAL Id: hal-02456420**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-02456420>**

Submitted on 27 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# CIRCUITS COURTS

## Partager les responsabilités entre agriculteurs et consommateurs

**par Madame Sophie Dubuisson - Quellier**

chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Centre de Sociologie des organisations (CNRS – Sciences Po)



## Sommaire

### INTRODUCTION

#### 1. LES CIRCUITS COURTS DANS LE CONTEXTE DE RENOUVEAU DE LA VENTE DIRECTE

#### 2. L'INSCRIPTION DES DÉMARCHES DES PRODUCTEURS DANS DES RÉSEAUX MILITANTS

2.1. ÉTATS-UNIS : LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE COMME ACCÈS À LA NOURRITURE POUR TOUS

2.2. GRANDE-BRETAGNE : LE RÔLE CULTUREL DU RAPPORT AU PAYSAGE ET À LA NATURE

2.3. ITALIE : LE RÔLE DU PATRIMOINE

2.4. FRANCE : LES RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

2.5. ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

#### 3. FORTE HÉTÉROGÉNÉITÉ DES MOTIVATIONS EN MATIÈRE DE DEMANDE

#### 4. ENJEUX ET LIMITES DES CIRCUITS COURTS

4.1. CIRCUITS COURTS ET TERRITOIRE

4.2. LA QUESTION DE LA GOUVERNANCE

### CONCLUSION

## Liste des graphiques

### GRAPHIQUE 1

DONNÉES SOCIOLOGIQUES

SUR UN ÉCHANTILLON DE CONSOMMATEURS EN *AMAP* DE LA RÉGION RHÔNE – ALPES :  
RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON EN FONCTION DE L'ÂGE

### GRAPHIQUE 2

DONNÉES SOCIOLOGIQUES

SUR UN ÉCHANTILLON DE CONSOMMATEURS EN *AMAP* DE LA RÉGION RHÔNE – ALPES :  
COMPARAISON DES NIVEAUX DE FORMATION ENTRE LA POPULATION FRANÇAISE ET L'ÉCHANTILLON

### GRAPHIQUE 3

DONNÉES SOCIOLOGIQUES

SUR UN ÉCHANTILLON DE CONSOMMATEURS EN *AMAP* DE LA RÉGION RHÔNE – ALPES :  
COMPARAISON DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES ENTRE LA POPULATION FRANÇAISE  
ET L'ÉCHANTILLON

## Glossaire

**AGENDA 21** : En 1992, le Sommet de la Terre réuni à Rio a accordé un rôle prépondérant aux autorités locales pour aborder avec efficacité les défis du 21<sup>e</sup> siècle : changements climatiques, perte de la biodiversité, atteintes à l'environnement et à la santé, etc. Dans son chapitre 28, la Déclaration finale incitait donc les collectivités à élaborer des *Agenda 21* locaux impliquant fortement les habitants, les acteurs locaux et les entreprises. La démarche, fondée sur un diagnostic concerté, doit permettre de concevoir un projet stratégique se traduisant par un plan d'actions périodiquement évalué et renforcé ([www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org)).

**AMAP** : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne ([www.reseau-ama.org](http://www.reseau-ama.org)).

**CIVAM** : les *Centres d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural* sont des organismes français privés de développement agricole, très proches de l'agriculture biologique. Ils soutiennent et développent des initiatives issues de la production pour favoriser les relations directes entre producteurs et consommateurs ([www.civam.org](http://www.civam.org)).

**CSA** : *Community Supported Agriculture*. Il s'agit, aux États-Unis, de systèmes de contrats locaux passés entre producteurs et consommateurs pour la fourniture de produits agricoles issus de l'agriculture biologique ([www.nal.usda.gov/afsic/pubs/csa/csa.shtml](http://www.nal.usda.gov/afsic/pubs/csa/csa.shtml)).

**CSF** : *Community Food Security* ou, en français, *Comités locaux pour la sécurité alimentaire* fonctionnant en Amérique du Nord et constitués de citoyens voulant collectivement construire des capacités locales pour la production et la mise en marché de l'alimentation fondées sur l'équité, la justice sociale et la durabilité environnementale ([www.foodsecurity.org](http://www.foodsecurity.org)).

**GAS** : en Italie, les *Gruppi di Acquisto Solidali* sont des groupes de voisins organisés pour s'approvisionner en produits alimentaires directement auprès des agriculteurs ([www.retegas.org](http://www.retegas.org)).

**NAFM** : au Royaume-Uni, *National Association of Farmers Market*, c'est-à-dire, en français, *l'Association des marchés fermiers* qui est très proche des organisations environnementalistes.

**OGM** : organisme génétiquement modifié

**SAA** : *système alimentaire alternatif*. Cette notion est issue de la formule utilisée dans la littérature en sociologie rurale anglo-saxonne (*alternative food system*). Elle englobe aussi bien le commerce équitable que les marchés fermiers ou les contrats locaux entre producteurs et consommateurs et elle est précisément fondée sur la remise en cause du système dominant.



## INTRODUCTION

Depuis les années quatre-vingt-dix, la distance qui caractérise la relation entre producteurs agricoles et consommateurs se trouve au cœur d'enjeux politiques et économiques. Profondément remise en question dans le contexte de maladie de « *la vache folle* » et, plus largement, des crises sanitaires alimentaires, elle fait aujourd'hui l'objet de nouvelles interrogations liées aux défis du développement durable. En France comme dans la plupart des pays développés, se sont ainsi créées depuis le début des années deux mille de nouvelles formes de ce qu'il est désormais convenu d'appeler les « *circuits courts* ».

Certaines de ces démarches sont présentées par leurs promoteurs comme des tentatives de rapprochement entre producteurs et consommateurs autour d'objectifs environnementaux, sociaux ou économiques spécifiques. C'est notamment le cas des contrats locaux passés entre producteurs et consommateurs au sein des *Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap*<sup>1</sup>) ou des magasins collectifs de producteurs, mais aussi de démarches moins nouvelles, comme la vente directe à la ferme ou les marchés de producteurs travaillant selon les méthodes de l'agriculture biologique. Ces systèmes proposent aux consommateurs une offre plus ou moins large de produits de saison et d'origine locale, généralement issus d'une agriculture alternative de petite échelle, qu'elle soit biologique, durable ou intégrée. Il s'agit souvent de fruits et de légumes, mais aussi de produits laitiers (lait, beurre, fromages, yaourts), d'œufs, de pains fabriqués par des « *paysans – boulangers* », d'huile, de viandes et de conserves (confitures, jus de fruits, plats cuisinés).

Dans ce contexte, l'article vise à analyser les projets politiques et militants portés par certains de ces systèmes. En effet, même si la vente directe est aussi ancienne que l'agriculture elle-même et que les circuits courts reposent sur des démarches et des motivations diverses tant du côté des agriculteurs que des consommateurs, plusieurs d'entre elles se veulent aujourd'hui porteuses de nouvelles propo-

sitions politiques en matière de systèmes alimentaires. Leur impact marginal au sein de l'agriculture comme de l'ensemble des pratiques de vente directe pourrait inciter à les juger anecdotiques et relevant de projets trop engagés pour intéresser le plus grand nombre. Mais les médias leur ont donné un écho dépassant de très loin les volumes échangés ou même le nombre d'acteurs impliqués. De leur côté, les politiques publiques ont appris à s'intéresser à ces pratiques afin, notamment, d'y explorer des voies vers le développement durable. Enfin, plusieurs acteurs économiques y saisissent de nouvelles opportunités marketing autour de l'argument de proximité, comme en témoigne la multiplication des marchands de paniers de fruits ou de légumes, des sites Internet de vente directe ou des rayons « *proximité* » dans les grandes surfaces.

Comment expliquer la notoriété et l'intérêt dont ces démarches militantes autour des circuits courts font l'objet ? De quels projets politiques ou économiques sont-elles porteuses ? Dans cet article, nous défendons l'hypothèse que ces propositions doivent moins être considérées pour leur portée économique, qui reste marginale, que pour les propositions politiques qu'elles sont parvenues à faire inscrire à l'agenda politique agricole : notamment la nécessité de reconnecter producteurs et consommateurs, ainsi que de redéfinir les formes de participation des consommateurs à la gouvernance des systèmes alimentaires. Autrement dit, il convient de réinterpréter ces démarches dans le cadre de leur contribution à la redéfinition des enjeux autour de l'agriculture et de l'alimentation. Certains circuits courts ne peuvent en effet être réduits à des démarches isolées de recherche de nouvelles formes de valorisation de la production agricole ou à de simples réactions aux évolutions de la demande alimentaire. Ils constituent plutôt la mise en œuvre de projets de producteurs et de consommateurs, mais aussi de réseaux militants qui les soutiennent et les développent, mobilisant parfois l'action publique. Et c'est bien l'ensemble de ce mouvement complexe qu'il est nécessaire d'appréhender afin de mesurer l'éventuelle capa-



cité des nouveaux circuits courts à contribuer à la redéfinition des enjeux liés à l'agriculture.

Dans ce cadre, l'article commence par brosser une vue d'ensemble des démarches en circuit court au sein de la réalité plus contrastée de la vente directe. Puis, il souligne leur inscription dans des réseaux militants. Ensuite, il montre que les démarches des producteurs relèvent d'une pluralité de motifs à laquelle fait échos la diversité des motivations des consommateurs. Enfin, il revient sur les aspects territoriaux et politiques des circuits courts afin d'identifier les enjeux et les limites dont ceux-ci sont porteurs.

## 1. LES CIRCUITS COURTS DANS LE CONTEXTE DE RENOUVEAU DE LA VENTE DIRECTE

La vente directe est aussi ancienne que l'agriculture et les producteurs ont toujours commercialisé une partie de leur production directement auprès des consommateurs. Cependant, ces pratiques se sont développées dans les années soixante-dix, en lien avec le retour vers le rural souhaité par certains consommateurs. Dans les années quatre-vingts, elles sont apparues comme de nouvelles options de valorisation et elles ont notamment intéressé des agriculteurs soucieux de toucher une clientèle vivant en milieu urbain ou péri-urbain et recherchant un lien avec la nature. C'est l'époque de l'essor des fermes de cueillette dont certaines vont jusqu'à s'organiser au sein de réseaux comme *Chapeaux de paille*<sup>2</sup> afin de fidéliser les consommateurs. Parallèlement, le développement du tourisme rural s'inscrit lui aussi dans ces pratiques de diversification des activités agricoles et permet de donner une nouvelle vie aux ventes à la ferme ou aux marchés de producteurs.

Les années quatre-vingt-dix ont constitué un tournant majeur dans le développement des circuits courts car, dans le contexte des crises sanitaires, la distance accrue entre producteurs et consomma-

teurs au sein des filières alimentaires a été accusée d'être à l'origine de choix irresponsables opérés en amont. Enfin, depuis le début des années deux mille, l'avènement des discours autour du développement durable conforte l'idée selon laquelle cet éloignement serait responsable de désordres collectifs, tels la marginalisation et la paupérisation des paysans ou la dégradation de l'environnement liée aux modes d'agriculture intensifs et aux longs trajets effectués par les aliments jusqu'aux étals. Les circuits courts bénéficient d'un fort engouement auprès des consommateurs comme des médias car ils sont considérés comme porteurs de valeurs et garants d'une authenticité susceptible de « réassurer » en matière d'alimentation. Ce contexte a sans nul doute largement contribué au nouvel essor de la vente directe. Certains agriculteurs ont choisi d'accroître la part de leur production vendue directement aux consommateurs car ils y voient le moyen de mieux valoriser leurs produits en touchant des consommateurs devenus méfiants face aux filières longues des systèmes agro-alimentaires.

Cette situation explique l'apparent paradoxe relevé par les économistes tentant d'évaluer le poids de la vente directe en agriculture. Le nombre d'exploitations pratiquant celle-ci a certes décliné de 27 % en 1988 à 16 % en 2005<sup>3</sup>, mais la réalité est plus contrastée car la professionnalisation des agriculteurs pratiquant ce type de commercialisation est déterminante<sup>4</sup>. La croissance notable de la demande en produits fermiers révèle que les évolutions de la vente directe se caractérisent d'abord par l'augmentation de la part de ce mode de commercialisation chez les agriculteurs la pratiquant déjà. Autrement dit, celle-ci correspondrait de moins en moins à des pratiques résiduelles et de plus en plus à des choix de diversification en termes de commercialisation, mais aussi d'organisation du métier d'agriculteur. Elle concernerait moins d'exploitations, mais représenterait une part accrue des modes de commercialisation des exploitations qui la pratiquent.

2 - Site Internet : [www.chapeaudepaille.fr](http://www.chapeaudepaille.fr)

3 - Source : Enquête Structure 2005 – AGRESTE.

4 - Pour une évaluation économique de la vente directe, cf. : Capt Danièle et Dussol Anne-Marie, « Exploitations diversifiées : un contenu en emploi plus élevé », Cahiers AGRESTE, mars 2004, numéro 2, pp. 11 - 19. Morizot - Braud Françoise, 2006 « Résultats nationaux de l'étude de la consommation des produits fermiers », rapport du Centre d'études et de ressources sur la diversification (CERD).

Comme le montrent les études, même si certaines sont de grandes fermes installées en milieu rural, la majorité des exploitations commercialisant en circuits courts est de petite taille et située dans l'espace péri-urbain. De plus, le niveau d'éducation des agriculteurs y est plus élevé que la moyenne. Vendre en direct pourrait donc être considéré comme un choix stratégique et professionnel cherchant à compenser un faible revenu dans un contexte d'accès difficile au foncier et aux côtés, par exemple, de procédures de certification ou de développement des signes de qualité. Des producteurs ayant connu des trajectoires socio-professionnelles plurielles ou des agriculteurs récemment installés et non issus du milieu agricole saisiraient ainsi les opportunités que la vente directe peut leur offrir en matière de diversification d'activités et de meilleure rémunération de leur travail.

Le nombre d'exploitations pratiquant la vente directe varie selon les secteurs de production. Celle-ci est beaucoup plus importante en horticulture et en maraîchage qu'ailleurs : c'est-à-dire dans deux secteurs déjà très consommateurs de temps de travail productif, alors même qu'elle implique de consacrer du temps aux activités commerciales. Bien qu'une partie du progrès agricole soit souvent associée à la diminution de la pénibilité des tâches, voire à la suppression de celles-ci grâce à la mécanisation et l'utilisation de produits phytosanitaires, les circuits courts cherchent à valoriser culturellement certains aspects du travail.

Même si elles reflètent la difficulté d'évaluer statistiquement les formes de vente directe en France, ces études révèlent plusieurs hypothèses permettant d'en saisir les évolutions. La vente directe semble en effet progressivement évoluer vers le choix effectué par des exploitants, déjà ou nouvellement installés, de diversifier leurs activités vers des pratiques envisagées comme plus rémunératrices et associant transformation, tourisme et vente directe. Ce constat est cohérent avec les observations empiriques qui soulignent les trajectoires spécifiques des producteurs impliqués dans les circuits courts. Pour certains, cette option relève d'un choix de valorisation spécifique, permettant de

jouer sur le revenu de l'exploitation. Pour d'autres, il s'agit avant tout d'un choix culturel, fondé sur des valeurs et des idéaux. Ces derniers soulignent ne plus supporter les modes d'organisation de certaines filières agricoles qui les transforment en fournisseurs de matières premières. Ils espèrent trouver dans le circuit court un nouveau sens à leur métier, fondé sur des pratiques généralement définies comme plus respectueuses de l'environnement. Les nouveaux installés partagent ce point de vue et placent beaucoup d'espoirs dans une définition de leur activité professionnelle qui serait en phase avec leurs aspirations personnelles en termes de rapport à la nature et d'authenticité des rapports humains. Certains revendiquent même la conquête d'une harmonie valorisant la solidarité entre producteurs et consommateurs.

Ces observations se retrouvent dans la structure des exploitations concernées puisque ces activités concerneraient surtout de petites fermes où des agriculteurs, bénéficiant d'un capital scolaire et social acquis au travers d'études ou de trajectoires professionnelles spécifiques, tentent de pallier les difficultés d'accès au foncier en valorisant autrement leur activité productive. Très consommatrice de temps de travail, la vente en circuit court invite à ne pas considérer le temps de production comme exclusif et nécessite des réseaux sociaux plus ouverts que ceux des seuls mondes agricoles. Son développement tracerait ainsi les formes d'une évolution des référentiels de métier dominant en agriculture<sup>5</sup>.

Néanmoins, les études à mener restent importantes et révèlent qu'il est nécessaire et urgent d'adapter l'appareil statistique agricole afin de saisir cette nouvelle réalité économique : ceci notamment pour mieux cerner la démographie de ces exploitations, leur structure de revenu, la répartition entre temps de travail agricole et commercial ou entre activités de production et de services sur l'exploitation, ainsi que le rôle joué par la spécificité des biens produits et vendus en termes de quantité de main-d'œuvre et de savoir-faire requis ou de nécessité de transformer la production, par exemple dans le fromage et la charcuterie.

Parallèlement, une autre caractéristique de la vente directe apparaît. Largement adossées aux engagements militants des producteurs, des consommateurs et des acteurs du développement agricole, ces pratiques visent à contester les formes du modèle dominant fondé sur la distance et les gains de productivité et à proposer des systèmes alimentaires alternatifs<sup>6</sup>. Le « *circuit court* » incarne la volonté, portée par ses promoteurs, de raccourcir les filières afin de responsabiliser les consommateurs sur les désordres collectifs évoqués plus haut et de rendre ceux-ci plus solidaires vis-à-vis de la problématique des petits producteurs.

Cette longueur du circuit est envisageable sous deux grands angles. Le premier est de nature géographique, le circuit court cherchant alors à réduire la distance physique entre producteur et consommateur. Le second est organisationnel et permet de souligner que le rapport entre producteur et consommateur évite les intermédiaires et reste le plus direct possible. Les militants cherchent à mettre en exergue ces deux dimensions afin de tenter de responsabiliser les consommateurs sur la distance géographique parcourue par les produits, mais aussi pour bâtir avec les producteurs une solidarité fondée sur la proximité et la rencontre. Les *Amap*, les magasins collectifs, les ventes à la ferme ou les marchés fermiers s'inscrivent dans cette démarche et entendent valoriser tout autant l'offre de produits locaux que des échanges se voulant riches et ouverts entre producteurs et consommateurs.

Dans ce contexte, le vocable « *circuit court* » semble certes renvoyer à la réalité très diversifiée de la vente directe puisque celle-ci correspond aujourd'hui à des stratégies productives et commerciales plurielles chez les exploitants<sup>7</sup>. Cependant, ses promoteurs et les acteurs publics<sup>8</sup> l'associent surtout à des démarches spécifiques portant, pour les systèmes alimentaires, un projet politique fondé sur le

rapprochement entre producteurs et consommateurs. Ainsi, même si ces démarches représentent des volumes très limités d'échanges, leur portée politique et leur notoriété attestent de leur capacité à interpeller aussi bien les consommateurs et l'action publique que le monde agricole lui-même. Ces réseaux associent des acteurs diversifiés qui renégocient ensemble la gouvernance des systèmes alimentaires locaux, qu'il s'agisse de producteurs, d'acteurs du développement agricole, de professionnels de l'enseignement agricole, d'associations environnementalistes, de consommateurs, d'associations de riverains ou de citoyens ou d'acteurs publics locaux.

## 2. L'INSCRIPTION DES DÉMARCHES DES PRODUCTEURS DANS DES RÉSEAUX MILITANTS

À la différence des stratégies de diversification basées sur la vente directe, les circuits courts dont nous parlons ici ne résultent pas uniquement de démarches individuelles autonomes. Leur développement et leur mise en visibilité doivent beaucoup au rôle joué par les réseaux militants qui font de la redéfinition du lien entre consommateurs et producteurs la pierre angulaire de nouveaux projets de société. Dans cette seconde partie de l'article, nous mettrons donc en évidence le rôle joué par ceux-ci dans le développement de différentes formes de circuits courts à travers le monde. Cette approche nous permettra de mettre ces démarches en perspective non pas seulement comme de nouvelles formes de valorisation des produits agricoles, mais plutôt comme des propositions politiques cherchant à redéfinir la place de l'agriculture dans les sociétés.

Ce retour vers des modes de commercialisation plus directs avec le consommateur se produit dans la plupart des pays développés. Néanmoins, toutes

6 - Cette notion de « *système alimentaire alternatif* » est issue de la formule utilisée dans la littérature en sociologie rurale anglo-saxonne (*alternative food systems*). Elle englobe aussi bien le commerce équitable que les marchés fermiers ou les contrats locaux entre producteurs et consommateurs et elle est précisément fondée sur la remise en cause du système dominant.

7 - Nous n'ignorons pas qu'un nombre croissant d'exploitants et d'entreprises de transformation ou de distribution privilégie ces stratégies pour leur intérêt commercial et ne font aucune référence à la dimension politique et militante des démarches qui sont au cœur de cet article. Autrement dit, la réalité qui nous occupe ici ne constitue qu'une part très minoritaire de la réalité de la vente directe.

8 - Dominique Fabre et Pierre Texier, rédacteurs d'une note sur le sujet parlent du « *phénomène des circuits courts de commercialisation* ». Bulletin AAER, N° 27, octobre 2008, page 5.

les expériences ne sont pas fondées sur les mêmes desseins et s'inscrivent dans divers projets politiques et sociaux. Chaque contexte national a donné naissance à des réseaux spécifiques ayant largement outillé le développement de ces initiatives que la littérature académique identifie sous le label SAA signifiant « *système alimentaire alternatif* »<sup>9</sup>

### 2.1. États-Unis : la sécurité alimentaire comme accès à la nourriture pour tous

Aux États-Unis, les SAA sont structurés autour de la notion de sécurité alimentaire et ils fonctionnent à l'échelle de la communauté locale. L'accès des populations les plus vulnérables à la nourriture étant central, ils s'inscrivent dans l'héritage du « *droit à la nourriture* » créé par la politique des « *food stamps* ». Celle-ci se traduit aujourd'hui, aux niveaux locaux et fédéraux, par des politiques publiques souhaitant répondre au manque d'infrastructures de distribution de produits frais dans les quartiers défavorisés des grandes villes.

À partir des années quatre-vingts, ont ainsi été lancés des *Mouvements pour la justice alimentaire*<sup>10</sup> qui regroupent de larges communautés allant des agriculteurs aux personnes destinataires des aliments. Ceux-ci entendent rompre avec l'approche consumériste de l'alimentation, très centrée sur la qualité et prenant insuffisamment en compte les questions d'accessibilité sociale, ainsi que les choix de production. Ces mouvements ont d'emblée une visée à la fois environnementale et sécuritaire et ils veulent modifier les modes de régulation publique autour de l'alimentation en permettant des formes de démocratie participative autour des décisions de production et de distribution. Ils contribuent ainsi à mettre en place des *Comités locaux pour*

*la sécurité alimentaire (CSF*<sup>11</sup>) ou des *Conseils alimentaires*<sup>12</sup>, constitués de citoyens voulant collectivement construire des capacités locales pour la production et la mise en marché de l'alimentation fondées sur l'équité, la justice sociale et la durabilité environnementale. L'échelle d'action des CSF est celle des quartiers, du voisinage, voire des ménages. Ils créent, pour les communautés, différents dispositifs permettant la prise en charge collective des questions d'alimentation : jardins communautaires, banques alimentaires, cours de cuisine ou enseignements sur la nutrition.

Les agriculteurs y tiennent une place marginale car ce sont d'abord des initiatives citoyennes. En revanche, ils sont mobilisés et actifs dans d'autres réseaux fonctionnant également autour de la relation production – consommation, notamment ceux de l'agriculture biologique, fortement articulés avec les associations environnementalistes. Ces réseaux sont très actifs dans les États à forte vocation agricole comme la Californie ou le Wisconsin. Ils soutiennent notamment les initiatives des *Community Supported Agriculture (CSA*<sup>13</sup>), c'est-à-dire des systèmes de contrats locaux passés entre producteurs et consommateurs pour la fourniture de produits agricoles issus de l'agriculture biologique, comme des légumes ou des laitages.

En Australie comme en Californie, les travaux portent surtout sur les réponses apportées par les SAA face à l'intensification du modèle agricole, notamment via l'agriculture biologique. Mais ils mettent aussi en exergue la *conventionnalisation* de celle-ci, c'est-à-dire sa capacité à se fondre dans le modèle de l'agriculture intensive. Enfin, ces mouvements contribuent aussi au développement des réseaux de promotion des produits au lait cru qui veulent obtenir le droit de vendre ces produits dans les États où cela est prohibé.

9 - Claire Lamine et Christian Deverre soulignent que ces SAA répondent à des objectifs différents selon les pays. Cf. Deverre Christian et Lamine Claire, 2007, « *Les systèmes agro-alimentaires alternatifs dans la littérature anglo-saxonne* », Note de travail, Projet C3D.

10 - En anglais, le terme est *Food justice movements*.

11 - En anglais, le terme est *Community Food Security* et le sigle CSF (Site Internet : [www.foodsecurity.org](http://www.foodsecurity.org)).

12 - En anglais, le terme est *Food Councils*.

13 - Site Internet : [www.nal.usda.gov/afsic/pubs/csa/csa.shtml](http://www.nal.usda.gov/afsic/pubs/csa/csa.shtml)

## 2.2. Grande-Bretagne : le rôle culturel du rapport au paysage et à la nature

En Grande-Bretagne où la culture du « *landscape* », c'est-à-dire du paysage, reste importante, les SAA ont plutôt vocation à remplir des missions de construction d'une proximité. Ils doivent rapprocher producteurs et consommateurs afin d'apporter des garanties dans le contexte de crise de confiance créé par la maladie de la vache folle qui a marqué la seconde moitié des années quatre-vingt-dix.

Résultat : plus de 270 marchés fermiers étaient en activité sur le territoire du Royaume-Uni<sup>14</sup> à la fin de la décennie, alors qu'il ne s'en trouvait quasiment plus un seul en 1995. Le mouvement s'est même structuré avec la création de l'*Association of Farmers Market* (NAFM), une association nationale très proche des associations environnementalistes<sup>15</sup>. La *Soil Association*, célèbre organisation non-gouvernementale britannique de promotion de l'agriculture biologique, fondée en 1946 par des agriculteurs et des scientifiques<sup>16</sup>, a ainsi été l'un des éléments les plus actifs de cette création. Mais les géographes anglais soulignent que ce renouveau est également issu de dispositifs d'action publique et collective, inscrits dans un mouvement de radicalisation visant à redéfinir les conditions de production et de consommation de l'alimentation<sup>17</sup>.

De plus, ce renouveau est également porté par les collectivités locales dans le cadre d'actions de développement économique. En témoigne, par exemple, l'important soutien accordé aux micro-braseries qui se sont développées dans le courant des années quatre-vingt-dix et regroupent des communautés d'amateurs et de producteurs dont la vocation est de donner accès à une production rurale locale. Pour les producteurs, il s'agit de trouver des niches de commercialisation de produits issus du

terroir et susceptibles de rencontrer la demande de consommateurs en quête d'authenticité ou profondément marqués par les crises alimentaires.

## 2.3. Italie : le rôle du patrimoine

En Italie, comme en France, la sauvegarde de la tradition agrarienne et du modèle d'agriculture paysanne est au cœur des SAA. Les réseaux de l'économie solidaire ont particulièrement œuvré pour la mise en place de démarches de promotion de la relation directe entre producteurs et consommateurs. Ainsi, les *Gruppi di Acquisto Solidali* (GAS<sup>18</sup>) sont-ils des groupes de voisins organisés pour s'approvisionner directement en produits alimentaires auprès des agriculteurs. Ils résultent d'une initiative lancée en 1994 à Fidenza en Émilie afin de développer la solidarité au sein d'un groupe de consommateurs locaux. Mais ils ont très vite évolué à la fois vers des objectifs économiques, telle la préservation d'une production locale, et vers des projets environnementaux ayant pour but d'éduquer les consommateurs sur les distances parcourues par les aliments.

L'objectif patrimonial des GAS a trouvé un écho important en Italie en raison du rôle joué depuis le début des années quatre-vingt-dix par l'association *Slow Food*. Ce mouvement a été fondé en 1986 à Bra dans le Piémont par Carlo Petrini, un journaliste et critique gastronomique diplômé de sociologie, en collaboration avec des cuisiniers, afin d'alerter le grand public sur les risques d'uniformisation des goûts et d'appauvrissement du patrimoine gastronomique mondial. Il s'appuie sur plusieurs outils dont la structure de base est le *convivium*, c'est-à-dire un groupe local de consommateurs militants organisant différents événements afin de valoriser des produits locaux<sup>19</sup>. L'objectif est de défendre la valeur patrimoniale de ceux-ci, notamment en élar-

14 - Depuis 1923, le *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande* est le nom officiel de la Grande-Bretagne qui, elle, ne regroupe que l'Angleterre et l'Écosse.

15 - Norbert-Hodge Hélène, 1999, « *Reclaiming our food : reclaiming our future* », *The Ecologist*, Vol.29, p. 209 - 214.

16 - Site Internet : [www.soilassociation.org](http://www.soilassociation.org)

17 - Holloway Lewis et Kneafsey Moya, 2000, « *Reading the space of the farmers' Market : a preliminary investigation from the UK* », *Sociologia Ruralis*, Vol.40, N° 3, pp. 285 - 299.

18 - Site Internet : [www.retegas.org](http://www.retegas.org)

19 - Site Internet : [www.slowfood.fr/france](http://www.slowfood.fr/france) – Aujourd'hui, 800 *convivia* regrouperaient 80 000 adhérents dans quarante pays. Cf. Miele Mara et Murdoch John, 2001, « *Slow Food* », dans Ritzer George (Dir.), *McDonaldization, the Reader*, Thousand Oaks, Pine Forge Press.

gissant leurs marchés potentiels et en multipliant les intermédiaires qui en assurent la valorisation : distributeurs, critiques, restaurateurs, consommateurs, etc. Aujourd'hui, de plus, le mouvement cherche à améliorer la valorisation locale de certaines productions en organisant leur vente directe ou le montage de circuits courts entre producteurs et consommateurs sur une base territoriale.

### 2.4. France : les réseaux de solidarité et de protection de l'environnement

En France aussi, le mouvement de l'économie sociale et solidaire a joué un rôle moteur dans la mise en place de certains systèmes de circuits courts. C'est notamment le cas du réseau *Jardins de Cocagne*<sup>20</sup> qui vise à réinsérer économiquement des exclus en leur confiant l'entretien de potagers dont les produits sont ensuite vendus à des consommateurs adhérents de l'association. Le premier jardin a été créé en 1991 à Chalezeule en Franche-Comté en s'inspirant du modèle fonctionnant en Suisse. Aujourd'hui, soixante-quinze jardins de ce type sont répartis dans l'Hexagone et fédérés au sein d'une Association nationale. La vente directe reste le moyen prioritaire de réinsérer économiquement des travailleurs précarisés, mais, depuis quelques années, les Jardins de Cocagne sont aussi entrés en contact avec les réseaux de l'agriculture biologique afin de mettre en place des modes de culture spécifiques et sensibiliser les consommateurs aux problématiques environnementales.

D'autres systèmes de jardins existent. Certains s'entendent résolument à leur vocation de réinsertion, alors que d'autres visent plus largement à mobiliser les consommateurs autour de problématiques environnementales et / ou alimentaires : tels, par exemple, les jardins partagés en Bretagne qui permettent à des consommateurs de créer et d'entretenir un jardin notamment pour se nourrir

ou encore les initiatives de jardins collectifs à Paris et dans le nord de la France. Ces démarches restent de faible ampleur, mais elles bénéficient de forts échos médiatiques. S'appuyant sur le principe d'auto-production qui se trouvait déjà au cœur des projets de jardins ouvriers municipaux, elles y adjoignent différents dispositifs d'éducation populaire destinés à apprendre aux consommateurs moins à jardiner qu'à manger des légumes ou, plus largement, des produits de saison ou locaux.

Parallèlement à ces initiatives associatives et citoyennes plutôt liées à la demande, d'autres démarches sont portées par l'offre et associent des réseaux de l'agriculture biologique avec des producteurs. Organismes privés de développement agricole très proches de l'agriculture biologique, les *Centres d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural* (CIVAM<sup>21</sup>) soutiennent et développent ainsi différentes initiatives issues de la production agricole pour favoriser les relations directes entre producteurs et consommateurs. Celles-ci recourent à une grande partie des différentes formes de circuits courts recensées dans les typologies présentées plus haut. Les Fédérations régionales des CIVAM cherchent, par exemple, à recenser les différentes démarches, les mettre en réseau et fournir des dispositifs d'appuis techniques ou juridiques à leur mise en œuvre. Ainsi, en 2006, celle de Bretagne a-t-elle, par exemple, identifié quatre-vingt-deux initiatives de vente directe, dont quatorze marchés fermiers, trente systèmes de paniers et vingt-cinq *Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne* (Amap)<sup>22</sup>.

Les Amap constituent aujourd'hui la démarche la plus médiatisée et la plus visible de circuits courts. Inspirées des *Community Supported Agriculture* (CSA) nord-américains présentés dans le *chapitre 2.1*.<sup>23</sup>, ainsi que de leurs équivalents japonais, les *Tekkei*, les Amap sont des systèmes de contrats locaux passés entre un producteur et un groupe de consommateurs pour la livraison hebdomadaire d'un panier de produits alimentaires. Les consommateurs paient d'avance, généralement

20 - Site Internet : [www.reseaucocagne.asso.fr](http://www.reseaucocagne.asso.fr)

21 - Site Internet : [www.civam.org](http://www.civam.org)

22 - Recensement non exhaustif réalisé par la FR - CIVAM de Bretagne, dans le cadre d'un projet européen *Equal*.

23 - Cf. *supra*, chapitre 2.1. Les *Community Supported Agriculture* (CSA) sont des systèmes de contrats locaux passés entre producteurs et consommateurs pour la fourniture de produits agricoles issus de l'agriculture biologique.

tous les six mois, l'ensemble des produits qu'ils vont recevoir. En échange, ils peuvent discuter avec le producteur des choix variétaux ou des modes de production. Le panier est composé toutes les semaines, indépendamment des choix de chaque consommateur et en fonction de la récolte du producteur. Ce système vise à établir une solidarité des consommateurs vers le producteur fondée sur l'assurance d'une trésorerie pour ce dernier et le partage du coût des aléas entre les deux parties.

La première Amap a été créée en 2001 dans le Var, par un couple d'agriculteurs de la périphérie de Toulon en interaction forte avec les groupes locaux d'ATTAC<sup>24</sup> du côté des consommateurs et les réseaux de la Confédération Paysanne du côté des producteurs. Aujourd'hui, le nombre d'Amap se situe entre 300 et 500, mais cette fourchette ne tient pas compte des différents groupes de consommateurs *ad hoc* qui, à la manière des GAS italiens<sup>25</sup>, se sont montés en s'inspirant plus ou moins des Amap, mais sans forcément définir des modes de contractualisation :

- ◆ Dans l'ouvrage qu'elle vient de consacrer à cette question, le chercheur Claire Lamine propose le calcul suivant : considérant qu'une Amap réunit en moyenne 45 paniers, soit 200 consommateurs sur la base d'une famille de quatre personnes, le système rassemblerait donc entre 100 000 et 140 000 Français, soit de 0,16 à 0,22 % de la population<sup>26</sup>.
- ◆ Nous pourrions ajouter qu'en se fondant sur un prix moyen de panier à 18 €uros et sur la base de 50 paniers par an et de quatre personnes par panier, le montant des valeurs échangées se tiendrait dans une fourchette allant de 22,5 à 31,5 millions d'€uros par an : soit 0,2 % de la consommation nationale totale de fruits et légumes<sup>27</sup>.

## 2.5. Éléments de conclusion

Ce panorama international vise à mettre en exergue deux aspects principaux.

- ◆ D'une part, il met au jour l'extrême diversité des expériences en termes de circuits courts. Dans leurs objectifs ou, plus largement, leurs effets, ceux-ci ont en commun de rapprocher producteurs et consommateurs. Mais il est nécessaire de différencier ces démarches, en particulier selon qu'elles émanent de l'offre ou de la demande et selon qu'elles visent des objectifs environnementaux ou économiques. Elles ont pour point commun de s'ancrer dans des projets de société spécifiques, inscrits dans un contexte de crise de défiance vis-à-vis de l'alimentation, voire des systèmes agricoles mondialisés et en lien fort avec les objectifs du développement durable. Ensemble, ces initiatives, régulièrement relayées par les médias, contribuent donc à former un cadre spécifique pour s'interroger sur les systèmes alimentaires. Même si elles constituent des signaux faibles en termes de valeurs échangées, leur capacité potentielle à recomposer les critères de choix des consommateurs est très largement soulignée par les différents acteurs qui les promeuvent.
- ◆ Le second enseignement que nous voudrions retenir est la très forte inscription de ces démarches de circuits courts dans des réseaux politiques et militants. Les réseaux de l'agriculture biologique, du mouvement paysan, de l'altermondialisme, de l'économie sociale et solidaire et, plus récemment, du commerce équitable<sup>28</sup> contribuent également à leur donner une visibilité dans l'espace social et à les articuler à des démarches dont la vocation n'est pas uniquement économique, mais largement sociale et

24 - Lancée en 1998, l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens (ATTAC) se définit comme « un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action » et visant « à la reconquête des espaces perdus par la démocratie au profit de la sphère financière » (Site Internet : [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org)).

25 - Cf. *supra*, chapitre 2.3. Les *Gruppi di Acquisto Solidali* (GAS) sont des groupes de voisins qui s'organisent pour s'approvisionner directement en produits alimentaires auprès des agriculteurs.

26 - Lamine Claire, 2008, *Les Amap : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?* Gap, Yves Michel.

27 - Nous nous fondons sur une population française de 63 millions d'habitants répartis, en moyenne, en foyers de 2,3 personnes (Source : INSEE – Recensement de la population) et d'une consommation en valeur de fruits et légumes de 44 030 €uros par ans pour 100 ménages (Données 2006 – Centre technique des fruits et des légumes).

28 - S. Dubuisson - Quellier et R. Le Velly, 2008, « Commerce équitable : des enjeux aussi pour le secteur agricole français », *Le Déméter 2009 – Économie et stratégies agricoles*, p. 55-85, septembre 2008.

politique. Les circuits courts se structurent à l'articulation de démarches de différenciation et de valorisation portées par des producteurs et de projets sociétaux plus larges, visant à recomposer la nature des systèmes alimentaires autour d'objectifs environnementaux et politiques. Par conséquent, il paraît important de considérer les formes d'investissement des consommateurs dans ces circuits.

### 3. FORTE HÉTÉROGÉNÉITÉ DES MOTIVATIONS EN MATIÈRE DE DEMANDE

Les données sur la demande de produits fermiers<sup>29</sup> prouvent le très fort potentiel de développement de ce marché. En revanche, il n'existe pas de chiffres systématiques proposant une analyse sociographique des consommateurs en circuits courts. Nous nous appuyons donc ici sur les quelques données disponibles qui soulignent la cohérence d'au moins trois constats :

- ◆ La diversité des motivations incitant les consommateurs à s'approvisionner en circuits courts
- ◆ La sur-représentation des classes moyennes dans ces circuits
- ◆ Les apprentissages développés par les consommateurs qui s'y mobilisent.

Les motivations des consommateurs peuvent être classées en trois grandes catégories : la recherche d'une alimentation de qualité, celle d'une alimentation locale et l'inscription dans une démarche militante. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de quantifier le poids relatif de chaque catégorie et ce d'autant que les motivations ne sont pas exclusives les unes des autres. Les présenter vise donc surtout à définir des « *idéaux – types* » de motivations animant l'implication des consommateurs et sachant, qu'en ce sens, celles-ci désignent moins tel ou tel consommateur que des catégories d'aspirations plus ou moins mélangées en chaque individu.

- ◆ La première catégorie de motivations concerne les consommateurs ayant été sensibilisés à la question de la qualité des produits dans des

contextes assez différents. Leur attitude peut relever d'une acculturation au sein d'une famille ayant toujours imposé une attention à la qualité de l'alimentation ou, au contraire, l'ayant totalement évacuée. Pour d'autres, cette attention résulte de circonstances particulières comme l'arrivée du premier enfant, un problème d'allergie ou de maladie grave, voire la réaction aux crises sanitaires alimentaires. Le lien fait entre circuit court et qualité repose directement sur les processus de réassurance mis en œuvre pendant la gestion des crises récentes car ceux-ci ont très largement mis l'accent sur l'identification ou la localisation du producteur comme garantes de qualité des produits. Dans cette catégorie, les consommateurs mettent en avant le fait que le circuit court constitue en lui-même une garantie de qualité car il limite l'intervention d'une intermédiation marchande largement accusée de capter la rente ou de dénaturer le produit. La qualité accordée aux circuits courts mêle alors des aspects sanitaires à des dimensions d'authenticité et de goût que les consommateurs disent rechercher.

- ◆ La seconde catégorie de motivations caractérise ceux recherchant des produits locaux. L'acculturation familiale joue là encore un rôle essentiel. Une partie des consommateurs explique avoir été élevée, en zone rurale ou en ville, au sein de familles s'approvisionnant régulièrement ou épisodiquement à la ferme et sur les marchés locaux, voire mettant en place des stratégies d'auto-production. Ils continuent donc de préférer acheter des produits locaux pour des raisons culturelles (habitudes alimentaires), patrimoniales (sauvegarde de certains produits), mais aussi sociales (liens avec les producteurs). Ces motivations sont surtout importantes pour les consommateurs ruraux ou ceux vivant en proximité géographique avec l'offre.
- ◆ Enfin, la troisième catégorie de motivations associe le circuit court à une démarche volontaire, militante et politique. Elle regroupe certes quelques consommateurs déjà sensibilisés aux

29 - Morizot - Braud Françoise, 2006 « Résultats nationaux de l'étude de la consommation des produits fermiers », rapport du Centre d'études et de ressources sur la diversification (CERD).



problématiques alimentaires dans le cadre familial, mais elle concerne surtout des individus exprimant leur volonté de rompre avec une trajectoire familiale où le rapport à l'alimentation est jugé néfaste. Ainsi certains regrettent que leurs parents les aient peu sensibilisés à l'alimentation de qualité ou à des choix alimentaires responsables, incorporant une conscience environnementale en termes de modes de production, voire sociale sur le thème « *quels modèles économiques pour la production et la distribution ?* ». D'autres affirment que les pratiques de surconsommation et d'endettement de leurs parents les ont conduits très tôt à s'interroger de manière globale sur leurs choix de consommation. Enfin, la plupart d'entre eux a rarement développé ces réflexions de manière isolée : les réseaux sociaux, comme les associations de quartier, de parents d'élèves et de riverains ou bien professionnels ont pu les aider à découvrir les réponses apportées à leurs questions par les circuits courts.

La *réflexivité*, c'est-à-dire le regard personnel sur les pratiques de consommation alimentaire, est le trait commun à tous ces consommateurs. Celle-ci se construit notamment *via* l'acquisition d'un capital scolaire et culturel spécifique, mais elle se développe également *via* les apprentissages mis en place dans le cadre des circuits courts.

Les travaux portant sur les expériences de circuits courts à l'étranger, tels les *Community supported agriculture* ou les *Food councils* américains et les marchés fermiers britanniques soulignent tous l'important investissement des classes moyennes à fort niveau d'éducation dans les systèmes de vente directe. Ce constat se retrouve aussi, en France, dans le cas des Amap qui est l'un des rares systèmes ayant fait l'objet de démarches quantitatives. Les résultats des deux études disponibles se recoupent pour mettre en avant la spécificité de la sociologie du mouvement<sup>30</sup>. Les consommateurs inscrits en Amap sont plutôt jeunes puisque plus des deux tiers ont entre 25 et 50 ans (*Graphique 1*)

et fortement impliqués dans des contextes associatifs, notamment militants. Les diplômés de l'enseignement supérieur y sont sur-représentés par rapport aux autres niveaux d'études et surtout par rapport à la moyenne nationale (*Graphique 2*). Néanmoins, ils se trouvent souvent dans une situation professionnelle spécifique : plus du quart d'entre eux fait partie des professions libérales et des cadres supérieurs, mais une proportion encore plus importante se situe dans les classes moyennes et cette configuration ne recoupe pas la distribution nationale (*Graphique 3*).

Les enquêtes qualitatives, réalisées lors d'entretiens permettent d'approfondir cette réalité. Une part importante des consommateurs en Amap a fait des choix de vie, notamment professionnels, qui l'a conduite à privilégier des professions intellectuelles, culturelles ou artistiques peu rémunératrices par rapport à son niveau d'études. Beaucoup sont enseignants ou travaillent dans la culture, la création et les services publics. Ces choix traduisent aussi leur volonté de mettre en cohérence leurs vies professionnelle et privée, la réduction du niveau de vie et de salaire allant de pair avec la volonté de mieux maîtriser les arbitrages entre temps professionnel et familial. Ces observations sont congruentes avec le constat selon lequel les approvisionnements en circuits courts, et plus particulièrement en Amap, prennent du temps. Ils nécessitent un « *pluri-approvisionnement* » puisque chaque point de vente ne permet pas toujours d'acheter de quoi couvrir tous les besoins familiaux<sup>31</sup>. Ils nécessitent souvent des opérations complémentaires, tels l'épluchage et la cuisson des aliments, qui prennent du temps et nécessitent des compétences.

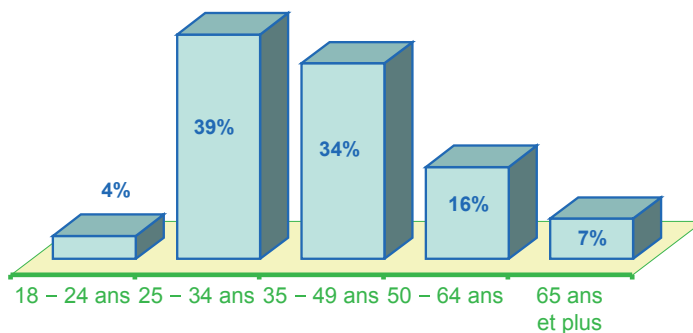
Cette situation n'est pas accessible à n'importe quel foyer et suppose une organisation de vie adéquate. Elle implique également une perception très spécifique des coûts afférents à ces choix car les positionnements des consommateurs achetant en circuits courts par rapport aux prix traduisent moins

30 - Mundler Patrick, 2006, « *Fonctionnement et reproductibilité des Amap en Rhône-Alpes* », rapport de l'ISARA Lyon ([http://publication.isara.fr/IMG/pdf/fonctionnement\\_et\\_reproductibilite\\_des\\_AMAP\\_analyse\\_en\\_Region\\_Rhone-Alpes.pdf](http://publication.isara.fr/IMG/pdf/fonctionnement_et_reproductibilite_des_AMAP_analyse_en_Region_Rhone-Alpes.pdf)) - Lamine Claire, 2008, « *Les Amap : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?* » Gap, Yves Michel.

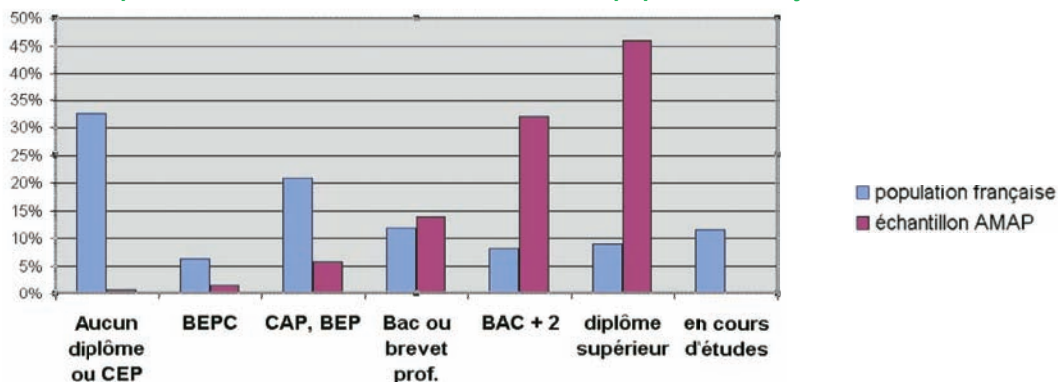
31 - Même s'il fait partie des objectifs des Amap de faire en sorte que le panier couvre tous les besoins de la famille, il reste dans la plupart des cas des achats complémentaires à effectuer, y compris alimentaires.

## Données sociologiques sur un échantillon de consommateurs de la région Rhône – Alpes achetant en Amap

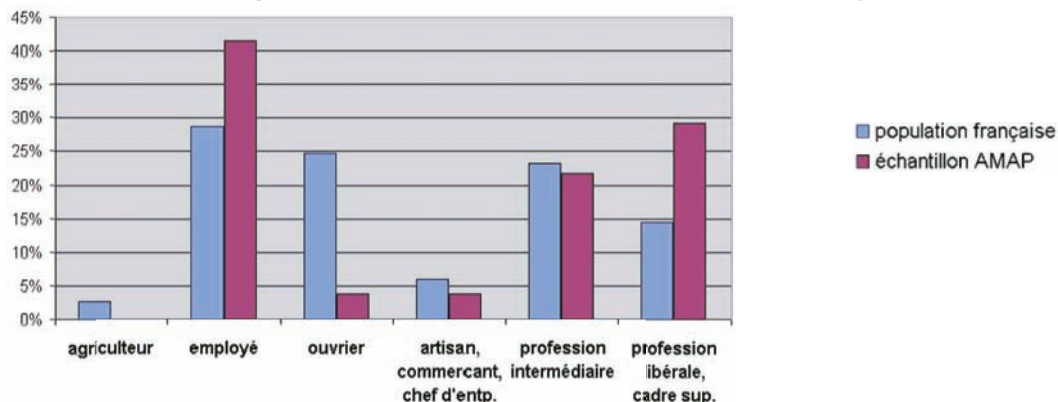
**Graphique 1**  
Répartition de l'échantillon en fonction de l'âge



**Graphique 2**  
Comparaison des niveaux de formation entre la population française et l'échantillon



**Graphique 3**  
Comparaison des catégories socio-professionnelles entre la population française et l'échantillon



d'éventuelles difficultés d'accessibilité sociale qu'ils ne révèlent le positionnement politique de certains. Ainsi, la distinction ne doit pas se faire entre ceux estimant plus cher ou, au contraire, moins cher l'approvisionnement en direct, mais entre ceux qui évaluent le gain ou le surcoût et ceux qui estiment la comparaison impossible. Pour ces derniers, l'approvisionnement en circuit court modifie tant l'économie de la consommation domestique qu'il est difficile de comparer avec un autre mode d'approvisionnement. Ils mettent en avant le fait de consommer moins de viande, de manger plus sain, d'être moins souvent malades, de capitaliser pour leur santé ou de jeter moins de nourriture, c'est-à-dire des facteurs qui, selon eux, rendent impossible l'évaluation économique de leur démarche.

Enfin, même si le phénomène est inégal selon les circuits, la réflexivité des consommateurs se développe aussi au cœur même des expériences d'approvisionnement en direct. Certains systèmes se donnent pour vocation ou ont pour effet de mettre fortement les consommateurs en contact les uns avec les autres et avec les producteurs. C'est notamment le cas des Amap, mais aussi des magasins de vente collective, des marchés fermiers ou de la vente à la ferme. Dans ce cadre, les consommateurs sont régulièrement sensibilisés aux effets collectifs de leurs choix personnels puisque les producteurs et les autres clients peuvent, par exemple, souligner les implications de leur demande de produits hors saison et mettre en avant les coûts de production, les effets environnementaux des modes de production ou les distances parcourues par les produits. Les consommateurs peuvent ainsi être informés et même mobilisés pour des causes lors de leurs achats, voire dans le cadre de réunions publiques organisées par les réseaux soutenant ces initiatives. En Bretagne, certains magasins collectifs de producteurs vendent ainsi des produits issus du commerce équitable mis en dépôt par des associations, alors que d'autres agriculteurs profitent de la vente à la ferme pour annoncer des réunions d'information et que certains détaillent leurs choix de production lors des marchés fermiers.

Dans ces circuits, les consommateurs sont également plus enclins à échanger entre eux, c'est-à-dire à partager leurs expériences et leurs solutions

en matière de consommation. Ces interactions sociales contribuent à nourrir les apprentissages qui se développent au sein des réseaux, mais elles peuvent aussi se traduire par des pressions sociales puisque l'immédiateté de la relation rend le face-à-face parfois plus brutal. Celles-ci peuvent émaner de consommateurs à l'égard des producteurs (demandes spécifiques, mécontentement, etc.) ou à l'égard d'autres consommateurs (mise en cause de leurs choix de vie) et elles peuvent parfois conduire des consommateurs et des producteurs à se désengager des systèmes de vente directe. Néanmoins, ces apprentissages permettent le plus souvent d'inscrire durablement les consommateurs dans ces relations sociales et commerciales, notamment lorsqu'elles sont fondées sur la solidarité avec la production agricole.

## 4. ENJEUX ET LIMITES DES CIRCUITS COURTS

La démarche volontariste des producteurs qui développent les circuits courts, le positionnement politique et militant des réseaux d'acteurs qui les soutiennent, ainsi que la diversité des motivations caractérisant leurs clients font peser sur les circuits courts une pluralité d'enjeux plus ou moins compatibles les uns avec les autres et ouvrent des séries de question importantes à explorer. Nous allons analyser ici les deux principales :

- ◆ La première concerne la conception du territoire implicitement envisagée à travers ces systèmes
- ◆ La seconde a trait aux modes de gouvernance en jeu dans le développement de relations directes entre producteurs et consommateurs.

### 4.1. Circuits courts et territoire

Les « *systèmes alimentaires alternatifs* » regroupent une catégorie plus large que les seuls « *circuits courts* » puisqu'ils incluent le commerce équitable. Ils font l'objet d'une abondante littérature dans le domaine des études rurales anglo-saxonnes et sont devenus depuis les années quatre-vingt-dix l'un des emblèmes des profonds changements que connaissent aujourd'hui les systèmes agricoles.

Ces travaux mettent notamment en exergue le fait que les filières alimentaires se sont progressivement allongées et spécialisées, au point de recourir à un nombre croissant d'opérations et d'acteurs et de transformer les agriculteurs en fournisseurs de matières premières pour l'agro-industrie, puis la grande distribution<sup>32</sup>. La littérature propose plusieurs approches<sup>33</sup> pour analyser les formes de globalisation caractéristiques de ces « *commodity chains*<sup>34</sup> » ou de ces « *systems of provision*<sup>35</sup> ». L'une d'elles appréhende la mondialisation à travers les évolutions des réseaux d'acteurs qui y participent, considérant que ces réseaux deviennent de plus en plus étendus et associent des acteurs fortement distants les uns des autres<sup>36</sup>. Cette approche « *connexionniste* » insiste sur les effets produits par l'éloignement, c'est-à-dire le fait que plus les acteurs se situent en amont, moins ils ont la capacité à participer à la gouvernance des systèmes qu'ils alimentent. Dans ce contexte, réduire la distance et rapprocher producteurs et consommateurs constitue la solution pour rééquilibrer la gouvernance des marchés. Les « *systèmes alternatifs localisés* », dont les circuits courts sont la traduction opérationnelle, offriraient des solutions concrètes, fondées sur la connexion directe entre producteurs et consommateurs, contre les externalités négatives de la globalisation sur l'environnement ou la justice sociale.

En raison de la grande porosité existant entre démarches militantes et milieux académiques, une partie de ces travaux est bien connue des réseaux portant les initiatives des circuits courts dans le monde. Eux aussi mettent en avant les vertus de la relation directe entre producteurs et consommateurs pour responsabiliser les différentes parties face aux déséquilibres environnementaux et

sociaux. Le territoire devient ainsi l'échelle d'action privilégiée pour instaurer les nouveaux systèmes alimentaires fondés sur les circuits courts<sup>37</sup> et la proximité géographique, parfois articulée à la proximité organisationnelle (telle qu'elle fonctionne parfois dans les filières de commerce équitable) apparaît au fondement de cette nouvelle gouvernance.

Par ailleurs, une part importante de la démarche s'appuie sur l'action publique locale, la dimension territoriale de cette action collective se traduisant par le soutien accordé aux initiatives par les échelles administratives locales (conseils généraux, communautés d'agglomération, pays, mairies), parfois dans le cadre même des politiques publiques nationales (soutien du ministère de l'Écologie dans le cadre de la politique de production et de consommation durable à l'échelle locale, Agenda 21<sup>38</sup>). Des opérations d'approvisionnement des cantines scolaires en produits, parfois locaux, issus de l'agriculture biologique ou, plus largement, des achats publics privilégiant l'approvisionnement territorialisé fondé sur des raisons environnementales appuient aussi la mise en place de ces réseaux territoriaux associant producteurs, décideurs publics, acteurs du développement agricole et rural, associations environnementalistes, réseaux de citoyens et opérateurs de l'enseignement agricole.

Le territoire offre aussi une échelle pour analyser ces pratiques. L'enquête menée en Bretagne, dans la région rennaise, sur l'analyse économique et sociale des circuits courts<sup>39</sup> fournit ainsi des pistes de réflexion intéressantes :

◆ Située au cœur d'un territoire à forte vocation agricole spécialisée, la ville de Rennes ne se caractérise pourtant pas par une production culturellement ou régionalement typée. La vente

32 - Oosterveer Peter, 2007, *Global governance of Food Production and Consumption. Issues and Challenges*, Cheltenham, Edward Elgar.

33 - Ilbery Brian, 2001, « Changing geographies of global food production » dans Daniels Peter (Dir.), *Human Geography. Issues for the 21<sup>st</sup> Century*, Harlow, Prentice Hall, pp. 253-273.

34 - Murdoch Jonathan, 2000, « Networks. A new paradigm of rural development ? », *Journal of rural studies*, N° 20, pp. 407-419.

35 - Fine Ben, 1998, *The political Economy of Diet, Health and Food Policy*, New York and London, Routledge.

36 - Lockie Stewart et Kitto Simon, 2000, « Beyond the farm gate : production-consumption networks and agri-foodresearch », *Sociologia Ruralis*, Vol.40, N° 1, pp. 3-19. Marsden Terry, 2000, « Food matters and the matter of food : towards a new food governance ? », *Sociologia Ruralis*, Vol.40, N° 1, pp.20-29.

37 - Maréchal Gilles (Dir.), 2008, *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires*, Educagri. Dijon.

38 - Cf. le glossaire en début d'article.

39 - Il s'agit d'une enquête conduite par Frédéric Dénéchère sous la direction de Gilles Maréchal et de Guy Durand. Dénéchère Frédéric, Durand Guy et Maréchal Gilles, 2008, « Systèmes alimentaires territorialisés : les circuits courts comme vecteurs de développement territorial », dans Maréchal Gilles (Dir.), *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires*, Educagri, pp. 161-174.

directe se développe donc directement à partir des produits de consommation courante. L'enquête révèle une proximité géographique entre producteurs et consommateurs se situant dans un rayon de 20 à 30 kilomètres et souligne que les lieux d'approvisionnement (locaux de livraison de paniers, magasins collectifs, marchés de producteurs) se trouvent généralement dans des espaces bien desservis en infrastructures, voire dans des lieux traversés par les parcours domicile / travail.

- ◆ Cette proximité géographique se double d'une proximité organisationnelle lorsque les consommateurs se recrutent entre eux (systèmes de paniers) ou que les producteurs s'organisent, par exemple, en magasins collectifs. Ce phénomène suggère que la croissance et la diversification de l'offre sont largement propices à l'augmentation de la demande et que développer une diversité de circuits courts sur un territoire n'épuise pas celle-ci. En termes sociologiques, cette situation s'explique aussi par le fait qu'acheter en circuits courts finit par ne plus constituer un comportement segmentant, voire stigmatisant, mais par entrer dans la norme au fur et à mesure que l'offre s'étoffe<sup>40</sup>.
- ◆ Les consommateurs sont susceptibles de s'approvisionner auprès de plusieurs circuits courts, un abonné à un système de panier pouvant, par exemple, compléter son approvisionnement entre deux livraisons auprès d'un magasin collectif ou d'un marché de producteurs.
- ◆ L'action publique se concentre davantage sur les lieux et les modalités de transaction que sur le foncier où son emprise est limitée. Elle soutient en particulier les marchés fermiers et les réseaux ou les magasins de producteurs qui sont les deux formes se développant le plus dans la région. Cette situation prouve une double rupture : d'une part, avec le système de grandes filières fondé exclusivement sur l'organisation et, d'autre part, avec le système traditionnel de vente reposant sur la proximité géographique. Elle introduit un système alimentaire territorialisé,

combinant les deux types de proximité et dont le développement dépend largement de politiques et de pratiques foncières aptes à préserver des « *ceintures vertes* » pour abriter l'agriculture péri-urbaine. À Rennes, comme dans la plupart des grandes villes françaises, la demande en produits frais de maraîchage issus de circuits courts est en effet très largement supérieure à l'offre en raison, notamment, des pressions foncières pesant sur les espaces péri-urbains. Or, l'essor des circuits courts dépend du développement de cette agriculture péri-urbaine de maraîchage et ceci nécessite de revoir profondément les formes d'allocation du foncier entre agriculture et activités concurrentes, notamment la promotion immobilière, mais aussi entre activités agricoles.

- ◆ Enfin, développer des circuits courts implique d'augmenter les formations au maraîchage, en particulier bio, ainsi que les incitations à se diriger vers ce type d'activités. Les promoteurs du système en ont conscience et ont souvent investi en la matière, mais un véritable essor ne sera possible qu'avec le soutien d'une politique publique spécifique.

Si ces travaux mettent en avant le développement d'une action collective territorialisée, associant producteurs, consommateurs, commerçants, décideurs publics, associations, enseignement agricole et organismes de développement agricole, d'autres questions restent ouvertes, au premier rang desquelles celle de la contribution des circuits courts aux problématiques environnementales. Leurs promoteurs soulignent leur capacité à favoriser le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement en mobilisant acteurs publics et consommateurs. Ils estiment aussi que leur contribution environnementale serait liée à la diminution des distances parcourues par les marchandises et donc à de moindres taux d'émissions de CO<sub>2</sub>. Néanmoins, il faut rester prudent sur ces questions.

S'agissant de la mobilisation des producteurs et des consommateurs autour d'une agriculture durable, les enquêtes que nous avons menées montrent

40 - Il faudrait ajouter à cela le rôle des médias qui donnent un fort écho, notamment au niveau local à toutes ces initiatives et contribuent très largement à les rendre non seulement visibles, mais d'une certaine manière courantes.

qu'il n'existe pas nécessairement de convergence entre les deux sur les objectifs et les motivations autour des circuits courts. Il est certes imaginable que producteur et consommateur partagent des objectifs environnementaux communs, mais il est aussi possible que le producteur recherche d'abord une meilleure valorisation économique de son travail et le consommateur, des produits qu'il juge meilleurs pour sa santé. Dans ce cas, les objectifs ne sont pas partagés. Pire, ils ne recoupent même pas de buts collectifs ou environnementaux et s'inscrivent plutôt dans des perspectives individuelles. Ce constat n'implique pas pour autant l'absence de dimension environnementale dans les motivations, mais il invite à ne pas en faire un postulat de départ. Comme nous l'avons vu, les consommateurs peuvent devenir sensibles aux problématiques collectives portées par les circuits courts, dont la cause environnementale. Symétriquement, les études montrent que les producteurs n'acquiescent pas forcément de sensibilité environnementale en intégrant les réseaux<sup>41</sup>. C'est plutôt l'inverse : leur sensibilité environnementale leur fait préférer les stratégies de commercialisation en circuits courts car elles leur permettent de mieux valoriser leurs produits biologiques et de se rapprocher des lieux de consommation.

Parallèlement, il faut s'interroger sur les questions, au cœur des analyses scientifiques, concernant le lien entre circuits de distribution et environnement<sup>42</sup>. Les modes de déplacement jouant sur les économies d'échelles<sup>43</sup>, tels les transports maritimes ou routiers, peuvent s'avérer plus économes en énergie, même sur longue distance, que le véhicule du consommateur effectuant un aller-retour pour s'approvisionner. Cependant, le transport ou la notion de *food miles*, c'est-à-dire la distance parcourue par les denrées alimentaires, n'épuisent pas l'ensemble des impacts environnementaux. Des études prouvent l'importance de l'empreinte

carbone<sup>44</sup> de la production agricole<sup>45</sup> et conduisent à approfondir la question du lien entre types d'agriculture et circuits courts. Ceux-ci peuvent alors se révéler bénéfiques parce qu'ils s'appuient sur des modes de culture plus respectueux de l'environnement. Enfin, il faut aussi mieux prendre en compte la contribution des consommateurs sur l'environnement en considérant que l'inscription en circuits courts peut conduire à jeter moins de nourriture et à consommer davantage de produits de saison, mais moins de produits emballés ou de viande : c'est-à-dire à respecter des pratiques ayant un effet sur l'environnement.

En résumé, les débats restent aujourd'hui très ouverts. Il existe notamment de nombreuses controverses pour déterminer si la contribution aux dégradations environnementales est principalement le fait des transports ou concerne aussi les systèmes de production :

- ◆ Si la première option est la bonne, c'est-à-dire si la contribution aux dégradations environnementales est principalement le fait des transports, les circuits courts présentent certes l'avantage de rapprocher la production de la consommation, mais ils provoquent aussi la multiplication des micro-déplacements puisque chaque consommateur s'approvisionne en de multiples endroits où il se rend le plus souvent avec son véhicule personnel peu chargé.
- ◆ Si la dégradation environnementale est liée aux systèmes de production, il faut là aussi déterminer si le coût marginal n'est pas en défaveur de la production des petits volumes des circuits courts face aux systèmes à très grande capacité des agricultures intensives. Autrement dit, vaut-il mieux consommer de l'agneau bio élevé à 30 kilomètres de chez soi et que le consommateur va chercher en voiture ou de l'agneau néo-zélandais transporté en cargo jusqu'au super-

41 - Spanu Alexiane, 2008, *La pratique des circuits courts par les agriculteurs favorise-t-elle l'adoption de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement ?* Mémoire final Agrocampus Ouest.

42 - Redlinschöfer Barbara, 2008, « *L'impact des circuits courts sur l'environnement* », dans Maréchal Gilles (Dir.), *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires*, Educagri, pp. 175 - 185.

43 - Schlich E., Biegler L., Hardtert B., Luz M., Schröder S., Schroeber J., Winnebeck S., 2006, « *La consommation d'énergie finale de différents produits alimentaires : un essai de comparaison* », *Le Courrier de l'Environnement de l'INRA*, N° 53.

44 - C'est-à-dire le bilan de gaz à effet de serre parmi lesquels, mais non exclusivement, le CO<sub>2</sub> d'une activité ou d'un produit.

45 - Weber C. L. et Matthews H.S., 2008, « *Food-miles and the relative climate impacts of food choices in the United States* », *Environmental science and Technology*, 42 (10), pp. 3508 - 3513.

marché ? La question reste ouverte et dépend des éléments pris en compte dans le calcul.

## 4.2. La question de la gouvernance

La seconde question à explorer en termes d'enjeux et de limites des circuits courts concerne les nouvelles formes de gouvernance mises en œuvre par ces systèmes alimentaires alternatifs. Leur développement résulte de la mise en cause des systèmes alimentaires globalisés suite aux crises sanitaires qui ont secoué la fin du vingtième siècle, mais il s'inscrit aussi dans le cadre de l'essor de la notion de développement durable au sein des instances internationales.

Dans le premier cas, les systèmes alimentaires « *globalisés* » sont mis en cause pour leurs externalités négatives en matière d'environnement ou de justice sociale, mais aussi leur propension à écarter de la gouvernance des acteurs comme les consommateurs, les agriculteurs les plus en amont des filières, les petits producteurs ou les travailleurs pauvres. À l'inverse, les systèmes alimentaires « *alternatifs* » sont souvent présentés par leurs promoteurs et les chercheurs spécialisés comme des solutions organisationnelles et institutionnelles permettant d'instaurer une gouvernance plus équitable entre les différentes parties prenantes autour de l'alimentation.

Aux États-Unis, les réseaux militants en matière de vente de lait cru offrent une bonne illustration de ces tentatives pour mobiliser producteurs et consommateurs en faveur de la renégociation du cadre réglementaire des systèmes alimentaires. Ils ont en effet mis en place des solutions organisationnelles, telles la copropriété de vaches ou de troupeaux, qui font disparaître les opérations commerciales autour du lait cru tout en maintenant la production et la consommation. Ces solutions constituent moins des fins que des moyens pour mobiliser les Américains. Ils cherchent aussi à renverser l'argumentation sanitaire sur laquelle s'appuient les pouvoirs publics pour légitimer l'in-

terdiction de vente en faisant valoir que les traitements thermiques ne doivent pas être appréhendés comme des mesures visant à garantir les qualités sanitaires du lait, mais pallient des pratiques altérant celles-ci, notamment le transport sur longues distances. Cet exemple montre la capacité des circuits courts à fonder des démarches politiques orientées vers l'accès de certains acteurs à la gouvernance des systèmes alimentaires.

En France, le système des Amap affiche des ambitions similaires, même si les négociations se déroulent plutôt à l'échelle locale. La contractualisation entre producteurs et consommateurs vise à construire une solidarité entre les deux, mais aussi à permettre aux consommateurs d'accéder à la gouvernance du système alimentaire dans lequel ils s'inscrivent<sup>46</sup>. Ceux-ci sont ainsi invités à partager les risques et parfois certaines tâches du producteur, mais aussi à négocier avec lui les choix en matière de pratiques culturelles et de variétés. Lors de rencontres hebdomadaires, de réunions en début de saison ou de visites à la ferme, ils peuvent interagir avec l'agriculteur dans des conditions et des proportions singulièrement différentes de ce qui existe en filières longues. Les nombreuses études effectuées sur les Amap soulignent certes que ces échanges ne doivent pas être surestimés et restent dépendants de la volonté des consommateurs ou même du producteur de s'y investir. Néanmoins, le système reste porteur d'ambitions de gouvernance et celles-ci peuvent aussi se concrétiser grâce aux démarches militantes organisées ou soutenues par des groupes locaux. Ainsi une Amap de la banlieue sud de Paris s'est-elle récemment fortement investie afin d'organiser le rachat de terres agricoles par des consommateurs et soustraire celles-ci à la pression immobilière. Même si ces terres n'ont pas totalement et immédiatement pu être utilisées en agriculture biologique, l'objectif reste attaché à la préservation de la ceinture verte.

Cependant, la notion de gouvernance contenue dans les modes de fonctionnement de certains de ces systèmes alimentaires locaux ouvre des séries

46 - S. Dubuisson-Quellier et C. Lamine, 2008, « *Consumer involvement in fair trade and local food system : delegation and empowerment regimes* », *Geojournal*, Vol.73, N° 1, pp.55 - 65.

d'enjeux qu'il convient de considérer. Nous en identifierons trois :

- ◆ Le premier enjeu a trait à la capacité de ces systèmes à proposer une alternative à la gouvernance marchande. Ce caractère alternatif est souvent pris pour acquis, notamment dans la littérature. Pourtant, l'examen minutieux des pratiques en jeu au sein des systèmes révèle des principes d'hybridation avec les autres systèmes, longs ou marchands. Cette situation traduit moins un échec qu'il ne suggère la difficulté d'abandonner une partie des outils et des équipements concourant à l'organisation des échanges. Même si les Amap ont l'ambition de substituer une approche par les coûts de production à celle reposant sur les prix de marché, la réalité est plus complexe. Les producteurs peinent à développer une comptabilité analytique apte à rendre apparentes les structures de coûts de l'exploitation. De plus, les Amap continuent souvent de se situer dans un contexte concurrentiel, qu'il s'agisse de l'offre des circuits longs ou d'autres circuits courts, voire de la volonté de ne pas faire concurrence au dépôt commercial marchand qui l'abrite. Dans ce contexte, elles ne peuvent totalement s'abstraire de la prise en compte des prix de marché pour calculer le montant de leurs paniers<sup>47</sup>.
- ◆ Le second enjeu tient aux formes mêmes de cette gouvernance. Une vision enchantée conduirait à imaginer que les circuits courts reposent sur une véritable concorde entre producteurs et consommateurs alors que, comme nous l'avons vu, leurs aspirations ne se recouvrent pas nécessairement. Par ailleurs, ces systèmes n'excluent pas des formes de déséquilibres en termes de gouvernance entre les parties prenantes. Certes, la plupart des producteurs engagés dans la vente directe se réjouissent des contacts réguliers avec les consommateurs à la ferme, sur un marché, dans un magasin collectif ou *via* un système de panier. Néanmoins, certains d'entre eux restent méfiants et refusent de se laisser orienter par les consommateurs. Inversement, par naïveté ou

par idéologie, quelques consommateurs voient parfois dans ces systèmes le moyen d'imposer aux producteurs des choix pas toujours possibles à mettre en œuvre. Certains réclament, par exemple, une offre plus large que ce que le producteur peut proposer ou, au sein d'une Amap, exigent l'abandon de modes culturels qu'ils jugent mauvais pour l'environnement, sans envisager pour autant la capacité du producteur à disposer de solutions alternatives.

- ◆ Enfin, le troisième enjeu concerne la sociologie des composantes sociales de la gouvernance. Comme nous l'avons vu, les consommateurs qui investissent dans ces systèmes sont majoritairement issus de la classe moyenne et bénéficient d'un fort capital scolaire. Autrement dit, les systèmes ne sont pas totalement accessibles à toutes les strates sociales de la population pour des raisons à la fois économiques, logistiques et organisationnelles. S'approvisionner en circuit court nécessite à tout le moins soit l'habitude de consommer des produits frais et non préparés, soit l'acquisition de ressources en temps, en savoir et en argent afin de s'adapter aux changements induits par ce mode de consommation. Dans les faits, sont donc exclus ceux n'ayant pas le temps de diversifier leurs lieux d'approvisionnement, ceux n'ayant ni le temps, ni la compétence pour cuisiner et ceux, souvent issus des classes populaires, n'ayant pas l'habitude d'une alimentation largement composée de légumes et de produits non préparés ou devant respecter un budget serré. Diverses initiatives ont certes été lancées pour les inclure davantage dans les circuits courts, mais elles restent difficiles à mettre en œuvre. Ces enjeux d'accessibilité sociale doivent aussi être réinterprétés comme la recherche d'une gouvernance qui serait socialement plus hétérogène. Largement investis par les classes moyennes, les circuits courts ne peuvent que respecter les objectifs de gouvernance qui sont les leurs. Or, dans les faits, celles-ci sont, pour le moment, plus enclines à consentir des efforts individuels pour le bien-être collectif autour

47 - Pour de plus amples développements sur cette hybridation entre circuits longs et courts, cf. Dubuisson-Quellier Sophie et Le Velly Ronan, 2008, « Les circuits courts entre alternative et hybridation », dans Maréchal Gilles (Dir.), *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires*, Educagri, pp. 103 - 112.



d'objectifs environnementaux qu'à s'engager sur des objectifs de justice sociale permettant que les systèmes alimentaires soient aussi gouvernés par les objectifs des catégories populaires. Même les systèmes américains de *Food councils*, pourtant fondés sur ce type d'objectifs, suscitent la même critique et sont notamment parfois réinterprétés à la lumière de la volonté des classes moyennes de définir elles-mêmes les principes d'une démocratie alimentaire<sup>48</sup>. Tous ces constats visent moins à remettre en cause les objectifs des systèmes alternatifs qu'ils ne cherchent à souligner tous les enjeux dont ils sont porteurs.

## 5. CONCLUSION

Dans cet article, nous avons souhaité identifier les enjeux pouvant être associés au développement des circuits courts portés par des démarches militantes. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du renouveau de la vente directe, largement impulsé par la mise en cause des filières longues suite aux crises sanitaires des années quatre-vingt-dix. Mais elles sont différentes des autres initiatives de diversification agricole fondées sur la commercialisation directe comme, par exemple, le développement du tourisme agricole dans les années quatre-vingts, qui s'articulent autour des aspirations d'agriculteurs soucieux de mieux valoriser leurs productions et de consommateurs désireux d'authenticité et de qualité.

Les circuits courts militants cherchent, eux, à redéfinir les conditions de la responsabilité autour des systèmes alimentaires, dans le contexte du développement durable. Les concepts de responsabilité et de gouvernance partagées sur lesquels ils se fondent visent à ce que les choix faits en la matière soient fondés sur des objectifs collectifs de bien commun :

- ◆ Pour les agriculteurs, qu'il s'agisse de producteurs déjà installés ou de néo-ruraux, l'objectif est de redéfinir les responsabilités de leur métier face aux défis environnementaux en n'abandon-

nant plus le rapport au marché aux acteurs de l'aval. Ils estiment que les exigences supposées des acheteurs en matière de produits hors saisons, calibrés et adaptés aux modes de consommation ne peuvent à elles seules définir et imposer les pratiques de l'amont agricole. Celles-ci doivent intégrer des objectifs de bien commun, tels le respect de l'environnement ou le maintien d'une agriculture de petite échelle.

- ◆ Pour les consommateurs, il s'agit de redéfinir les formes de responsabilités dans les choix effectués en amont. Les circuits courts les invitent souvent à se montrer solidaires des producteurs et à accepter de renoncer à une partie de leur souveraineté afin de réorienter leurs modes de consommation vers une production locale, saisonnière et fondée sur des modes de culture alternatifs.

La forte insertion dans des réseaux associatifs et militants qui caractérise ces démarches concourt à leur donner une visibilité, à les articuler les unes aux autres et à les développer. Ces réseaux, qui associent producteurs, associations environnementalistes, consommateurs, organismes de développement agricole, acteurs de l'enseignement agricole ou acteurs publics locaux (maires, responsables d'*Agenda 21*), entretiennent des liens forts avec des mouvements militants autour de l'économie sociale et solidaire, de l'agriculture biologique, de l'agriculture paysanne ou de l'écologie. De ce fait, ils contribuent souvent à faire le lien entre ces pratiques en circuits courts, considérées comme des formes de gouvernance partagée entre producteurs et consommateurs, et d'autres actions collectives militantes concernant, par exemple, l'accès au foncier, la lutte contre les OGM ou la défense de l'agriculture paysanne.

Ces démarches bénéficient souvent d'importants soutiens de la part des acteurs publics locaux qui y voient le moyen de mobiliser leurs concitoyens autour de nouvelles pratiques de consommation et d'accroître leur sensibilité au développement durable. Ils constituent ainsi la pierre angulaire de certains *Agendas 21* locaux et permettent de relayer

48 - DuPuis Melanie et Goodman David, 2005, « *Should we go home to eat ? : Toward a reflexive politics of localism* », *Journal of Rural Studies*, 21, pp. 339 - 371.

des pratiques d'éducation en matière d'alimentation. Différentes initiatives locales articulent, par exemple, des politiques de consommation durable avec la lutte contre l'obésité en s'appuyant sur des circuits courts. À ce titre, le circuit court du Germeoir, mis en place dans le Pas-de-Calais, est représentatif puisqu'il permet à une trentaine de consommateurs de commander, sur une base hebdomadaire, bimensuelle ou mensuelle, des produits agricoles locaux auprès d'agriculteurs spécialement mobilisés. Un magasin bio est également associé au projet afin de fournir les marchandises impossibles à produire localement, ainsi qu'une association de sensibilisation au goût, à la qualité et au rapprochement entre producteur et consommateur. Dans ce cadre, les consommateurs participent donc à la fois au soutien d'une activité économique locale, à un type d'agriculture et à des démarches d'éducation populaire. Quant aux réseaux associatifs, leur rôle est important car, même si la démarche militante ne constitue pas le principal ressort de recrutement du système, ils permettent aux groupes de consommateurs de développer des argumentations plus politiques.

Toutes ces constatations nous invitent à considérer les propositions autour des circuits courts, moins pour leur portée économique qui reste marginale et n'a pas nécessairement vocation à se généraliser<sup>49</sup> à l'échelle nationale, que pour leur portée sociale et politique. Comme nous l'avons vu, ces circuits s'appuient sur des réseaux très diffus et faiblement structurés, mais qui finissent par bénéficier d'une visibilité forte, jusqu'à l'échelon national, grâce à un phénomène de capillarité avec les milieux associatifs, intellectuels et d'action publique locale. Certaines collectivités les soutiennent, voire les utilisent comme outils d'action publique. Les associations mettent en contact leurs expériences très diverses. Enfin, les médias leur donnent un écho important et les présentent souvent comme les démarches de pionniers éclairés, apportant des propositions politiques et parvenus à faire inscrire à l'agenda politique une partie des questionnements qu'ils adressent aux systèmes alimentaires

conventionnels. La proximité entre producteurs et consommateurs y est notamment largement évoquée comme l'une des solutions aux problèmes actuels des systèmes alimentaires, par exemple pour rétablir la confiance perdue par certains consommateurs dans les aliments ou résoudre les crises environnementales.

Toutes ces raisons expliquent que la thématique des circuits courts, développée au départ dans différents contextes locaux, se retrouve aujourd'hui au programme, par exemple, des négociations du Grenelle de l'environnement ou des travaux des ministères de l'Agriculture ou de l'Écologie. Le 14 avril 2009, lors d'une rencontre à Vanves, dans les Hauts-de-Seine, avec des agriculteurs et des consommateurs engagés en Amap, Michel Barnier, alors ministre de l'Agriculture, a ainsi annoncé un plan d'actions visant à favoriser le développement des circuits courts des produits agricoles. Sa mise en œuvre sera confiée fin 2009 aux Directions régionales de l'agriculture. Il résulte directement des conclusions d'un groupe de travail mis en place en prolongement des Assises de l'agriculture et du Grenelle de l'environnement et proposant de développer la part des produits de saison et de proximité dans les achats alimentaires. Pour le ministre, « *les circuits courts, qui recréent du lien entre les consommateurs et les agriculteurs, contribuent au développement d'une agriculture durable et d'une consommation responsable. Ils recèlent un potentiel de développement important permettant de mieux valoriser les productions, de créer des emplois et de mettre en place une nouvelle « gouvernance alimentaire » à l'échelle des territoires* »<sup>50</sup>. Au total, quatre axes, déclinés en quatorze mesures concrètes, ont été annoncés :

- ◆ Améliorer les connaissances sur les circuits courts et diffuser celles-ci, notamment en modifiant l'outil de statistique agricole
- ◆ Adapter la formation des agriculteurs, de la production jusqu'à la vente, afin de prendre en compte les spécificités de la commercialisation directe

49 - Les promoteurs de ces circuits ne font jamais valoir que les Amap ou les magasins collectifs auraient vocation à nourrir l'ensemble du territoire national.

50 - Communiqué de presse du ministre de l'Agriculture et de la Pêche en date du 14 avril 2009.

- ◆ Favoriser l'installation des producteurs en circuits courts en termes d'accès au foncier, aux aides publiques et aux ressources financières
- ◆ Mieux organiser les circuits courts *via* la construction de chartes encadrant ses pratiques.

Les acteurs privés inscrivent eux aussi la thématique des circuits courts à leur agenda. Des chaînes de supermarché proposent désormais des produits locaux et leurs initiatives en matière d'étiquetage carbone prouvent l'importance qui sera accordée à la distance parcourue par les aliments. Plus largement, les attentes des consommateurs autour des circuits courts, souvent fortement plébiscitées par les médias, créent des conditions très favorables à l'investissement des agriculteurs dans des modes de commercialisation dont les chiffres d'affaires croissent fortement<sup>51</sup>. Enfin, les différents acteurs consulaires du développement agricole, telles les

Chambres d'agriculture, se penchent aussi sur cette réalité.

Comme nous l'avons déjà indiqué, ces expériences en matière de circuits courts ne sont évidemment pas exemptes de limites. Mais les formes de reprise dans l'espace social dont elles font l'objet, en France comme dans la plupart des pays développés, doivent inciter les chercheurs à les analyser s'ils veulent mener à bien l'étude des changements contemporains en termes de systèmes agricoles et alimentaires. Ils doivent prendre en compte leur capacité à redéfinir une partie du contenu de la demande sociale sur l'alimentation, mais aussi sur la place de l'agriculture dans la société. Il n'est plus possible d'ignorer qu'en élargissant la gouvernance des systèmes alimentaires locaux à des réseaux très ouverts, les circuits courts militants ont contribué à redéfinir les identités de ceux ayant voix au chapitre en matière d'agriculture.

---

51 - Ces formes d'extension des circuits courts suscitent évidemment de nombreuses critiques de la part des plus militants car ils y voient des formes de récupération marketing et de dévoiement de leurs idéaux. Mais, en s'en tenant à la seule analyse, ce développement témoigne avant tout de la forte évolution des normes de consommation qui tendent aujourd'hui à redéfinir la manière dont s'exprime la demande pour les produits issus de l'agriculture et qui intègre, même faiblement, des objectifs de responsabilisation des consommateurs.